

Séance ordinaire du Jeudi 22 Mars 2018

Convocation : en date du 13/03/2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan – BLONDEL Frédéric - CORNU Julien - DEMONCHAUX David - MOREL Didier - PARIS Didier.
Mmes CLIPET Catherine - FLICOT Isabelle – MELLIER Isabelle.

Absent excusé : Mr GRINCOURT Adrien a donné procuration à Mr MOREL Didier.

Le Jeudi 22 Mars à 20 Heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune observation. Il est adopté par le Conseil.

➤ **Désignation du secrétaire de séance** :

Mme MELLIER est désignée secrétaire de séance.

➤ **Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017** :

Il est donné lecture du compte de gestion et du compte administratif. Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement :

Dépenses : 176 669,36 €

Recettes : 218 419,95 €

Soit un excédent de 2017 de 41 750,59 €

Investissement :

Dépenses : 107 142,73 €

Recettes : 308 131,99 €

Soit un excédent de 2017 de 200 989,26 €

Après reprise des résultats antérieurs, il est constaté un excédent global de 232 257,10€ en fonctionnement et un excédent de 184 350,84€ en investissement.

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion et le compte administratif à l'unanimité à l'exception de Mr MOREL qui vote contre.

➤ **Mobilier de bureau** :

Monsieur Le Maire présente deux devis pour l'achat du mobilier pour la future mairie. Le premier devis est établi par la société BRUNEAU et s'élève à 4 792,80 TTC pour l'aménagement du bureau. Le second devis concerne DUCLERCQ FOURNITURES et s'élève à 5 123,50€ TTC pour l'achat du mobilier de bureau et de la salle de réunion.

Mrs PARIS et MOREL proposent de conserver le mobilier actuel dans l'attente du rachat du mobilier que la Communauté de Communes du Vimeu va mettre en vente.

Mme CLIPET pense qu'il est incohérent d'avoir une mairie neuve avec du mobilier d'occasion à l'intérieur.

Le devis de DUCLERCQ FOURNITURES est accepté avec 7 voix pour. Mrs DEMONCHAUX et PARIS s'abstiennent. Mr MOREL est contre.

Des devis pour des panneaux d'affichage vont être demandés.

➤ **Achat de chariots pour la salle des fêtes :**

Monsieur Le Maire présente le devis d'HENRI JULIEN pour l'achat d'un chariot à tables et à chaises qui s'élève à 406,15 HT. Il est signalé que le chariot pour les tables restera dans la salle dans la mesure où celui-ci ne passera pas à la porte. Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident donc l'achat d'un chariot à chaises pour un montant de 125,00€ HT.

➤ **Réparation du tracteur tondeuse :**

Monsieur Le Maire présente le devis de l'EURL PECQUERY pour la réparation du tracteur tondeuse qui s'élève à 2 447,96 € TTC. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

➤ **Travaux complémentaires pour la mairie et le logement :**

Monsieur Le Maire présente le devis d'ELECTRIC TOP SERVICES pour des travaux complémentaires faisant suite aux prestations d'ENEDIS qui s'élève à 2 206,80€ TTC. Il est accepté à l'unanimité.

➤ **Affiliation avec un refuge de la SPA :**

Un courrier est parvenu en mairie pour rappeler que la commune n'était pas affiliée à une fourrière et que c'était une obligation légale de cotiser à une fourrière.

Après en avoir délibéré, les membres décident d'affilier la commune au refuge de Oisemont.

➤ **Adhésion à SOMEA :**

Une demande d'adhésion à SOMEA est arrivée en mairie. Monsieur Le Maire signale qu'il n'est pas obligatoire que la commune y adhère dans la mesure où la Communauté de Communes y est déjà affilié. Les membres ne souhaitent pas y adhérer.

➤ **Fête Locale :**

Mme DEVERITE a envoyé un courrier pour demander l'emplacement de son manège enfantin et souhaite une subvention de 250 euros contre 200 euros auparavant. Les membres du conseil acceptent son emplacement mais au même tarif que l'année dernière.

➤ **Subventions diverses :**

Des demandes de subvention de l'association Française des Sclérosés en Plaques et des Paralysés de France sont parvenues en mairie. Les membres décident de ne pas verser de subventions.

➤ **Questions diverses :**

Repas des Aînés :

Monsieur Le Maire présente des menus pour le repas des aînés le 29 avril prochain. Il propose des menus de trois établissements : La Drucatière, le Vol au Vent et Alexis Blondin. Le Vol au Vent est retenu à l'unanimité.

Plan du cimetière :

Mr Le Maire propose de refaire le plan du nouveau cimetière par un géomètre. Des devis vont être demandés.

Plantation d'une prairie fleurie:

Mme CLIPET propose la plantation d'une bordure de fleurs sauvages le long de la départementale D 22 à Rogeant. Les membres sont d'accord.

Mise en peinture des transformateurs :

Mme CLIPET s'est renseignée pour la mise en peinture du transformateur rue de l'Eglise. Le coût pour la fourniture est d'environ 700€. Elle demande de le mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Abribus de Chaussoy :

Mme CLIPET signale que Baie de Somme 3 Vallées organise un chantier participatif pour restaurer un bâtiment en torchis et a proposé, en accord avec Monsieur Le Maire, la rénovation de l'abribus à Chaussoy. Toutefois, le chantier n'étant pas assez important, elle n'a donc pu avoir une réponse favorable.

Regroupement pédagogique :

Mme MELLIER a eu une réunion à la CCV le 20 février dernier avec Mr Davergne, les maires et les responsables des écoles. Cette réunion a été organisée suite aux nombreuses fermetures de classe prévues à la rentrée prochaine. Des regroupements pédagogiques sont à prévoir dans les années à venir.

La séance est levée à 23H30.